

"Tirage au sort journalier, Frais de port offerts sur tout le mois de septembre !"

Règlement:

Offre réservée aux clients d'Actebis Easy, commandant sur le site www.actebiseasy.fr.

Chaque jour ouvré entre le 23 août et le 3 septembre 2010 inclus, Actebis désigne, par tirage au sort, un client gagnant parmi les commandes validées et facturées au cours de la journée écoulée sur le site www.actebiseasy.fr. Ce client se verra offrir les frais de port en septembre dans la limite de 15 commandes passées et facturées du 06 au 30 septembre.

L'exonération des frais de port n'est pas applicable aux commandes validées en livraison TopChrono ou sur la Corse.

Les frais de majoration pour livraison directe sont exclus de l'exonération.

Commandes non modifiables.

Actebis se réserve le droit d'interrompre cette opération à tout moment